

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophes. 3 mois, 12,00; 6 mois, 23,00; 1 an, 45,00. France et Belgique. 3 mois, 13,00; 6 mois, 24,00; 1 an, 46,00. Union postale. 3 mois, 14,00; 6 mois, 25,00; 1 an, 47,00.

REDACTION - ANNONCES - ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1908. Inter. 1190. TOURCOING: 33, rue Carnet. Tél. 37. Chèques postaux 87 Lille

**A L'ETOILE DU NORD**

La meilleure  
**MONTRES**  
Les plus sérieuses  
Or, Argent, Métal  
**Montres « LIP »**  
**Bijoux « ORIA »**  
ruchés à 1/2 le gramme  
30, rue de Lannoy, R. 545

**A L'ETOILE DU NORD**

Grand Choix  
**BIJOUX**  
Baptêmes, Communion, Fiançailles, Mariage  
**Alliances Or**  
Bonne garantie  
**DIAMANTS PERLES PIERRES**  
Maison EQUAISE  
30, rue de Lannoy, R. 545

## LE DILEMME

On avait depuis quelques jours que l'emprunt était enterré. La confirmation officielle de ce fait était attendue. Reste toutefois l'acte dans lequel les banquiers ont consacré leur décision et en expliquant les motifs. La lecture n'en est ni réjouissante ni rassurante, mais combien elle est instructive.

Elle n'est ni réjouissante ni rassurante, parce que l'on est enclin à prêter plus d'attention à un document rédigé par des hommes réfléchis et positifs qui sont relativement immunisés contre le virus de la politique et qui ne se préoccupent que du point de vue technique du problème qui leur est posé. Or ces spécialistes tendent tous à l'identique conclusion: on ne reconstruit pas l'économie de l'Europe sur du sable; il faut des conditions précises et stables; l'entente entre tous les alliés, d'abord; la bonne volonté de l'Allemagne ensuite; enfin, le rétablissement du crédit de l'emprunteur, qui ne s'obtiendra que par la conversion graduelle de sa dette envers les gouvernements et en une dette envers des prêteurs privés, et qui ne sera plus basée sur des sanctions extérieures.

Si ces conditions n'ont pu être réalisées, c'est, insinue le rapport, à l'opposition des délégués français qu'on le doit. Le rapport se formule pas sans doute cette critique en termes aussi formels que ceux dont nous nous servons; les banquiers tiennent à demeurer courtois; ils ne veulent pas moins entendre que l'emprunt est un fait accompli et nous avons consenti à l'envisager autrement qu'à travers le microscope de nos préoccupations politiques et nationales — pourtant légitimes.

Aussi bien ce document est-il singulièrement instructif. Il redonne, en effet, l'état d'esprit de l'étranger vis-à-vis de la France. Rapprochez-le de certains discours prononcés jadis par M. Lloyd George, de certains articles de journaux américains au lendemain de la victoire de Washington, de certaines réflexions publiées par la presse alliée et neutre au cours de la Conférence de Gênes, vous y trouverez l'expression plus ou moins atténuée de cette même idée singulière qui s'est accréditée à travers le monde: la France se refuse à concevoir et à pratiquer une politique européenne; elle met obstacle en cela à la reconstitution économique de l'Europe.

Rien de plus absurde, rien de plus injuste; mais il serait encore plus absurde de prétendre à ce que nous conceptions par l'économie de nos raisonnements l'univers à notre tête. Notre erreur a toujours consisté à parler sentiment à des gens qui parlent affaires. Les espérances que nous avions placées dans les dispositions de la commission des réparations ont été déçues; ne recommençons pas à nous forger de nouvelles illusions sur les intentions de l'Amérique. Avec ce système-là, nous finirons par être totalement isolés dans l'orbite où nous sommes enfoncés, que nous devons renoncer à en sortir.

Le rapport des banquiers n'encouragea pas, on le craint, les concurrents qui nous ont été proposés pour en finir avec la question des réparations. Qu'on le veuille ou non, le dilemme devant lequel il nous place s'affirme plus net que jamais: reconstruire l'économie de l'Europe ou renoncer à la réparation intégrale.

L. G...

## M. POINCARÉ PRÉSIDE UN BANQUET DE CHEMINOTS

**Allocution du Président du Conseil Remise de distinctions honorifiques**

Paris, 11 juin. — M. Poincaré a présidé aujourd'hui un banquet de l'Association française des employés et ouvriers des chemins de fer français.

A cette occasion, le Président du Conseil a prononcé une allocution dans laquelle après avoir exprimé l'intérêt que porte le Gouvernement à la générale entreprise de solidarité professionnelle que poursuit l'Association et après avoir rendu hommage aux immenses services rendus pendant la guerre par les cheminots, il a déclaré notamment:

« Avant vous avez aidé à l'heureuse issue de la guerre, autant vous pouvez contribuer maintenant, messieurs, à la consolidation de la paix. Le pays ne retrouvera son équilibre que dans un nouvel effort de travail qui développera les échanges entre les hommes, accordera la production et la consommation et peu à peu effacera les vestiges des tourments passés. Des directeurs de nos réseaux jusqu'aux plus modestes cheminots, vous êtes tous indépendants collaborateurs de notre commerce et de notre industrie.

En travaillant au relèvement de notre pays, vous travaillez à la restauration de l'Europe, et en favorisant cette reconstitution générale, vous répondez au vœu du Gouvernement et aux aspirations unanimes de la France et par là vous avez droit, une fois de plus, aux remerciements de la Patrie.

D'autres discours ont été prononcés par M. Lacoste, président de l'Association, et M. Renaudin, président du Conseil d'administration de la Compagnie de l'Etat.

**LES RECOMPENSES**

A l'issue du banquet furent décernées les récompenses suivantes:

Officier de l'Instruction publique: M. Durcoq (Amiens); — Médaille d'or, M. L. Baratte (Nord); médaille de bronze: M. Henri et Verdaine (Nord).

Mentions honorables: Nord: MM. Ba'poy, Belcoq, Druenne, Hughe, Lecohier, Lefebvre, Levey, Segard, Vieville, Villerval.

## L'ACCORD ÉCONOMIQUE FRANCO-BELGE

Bruxelles, 11 juin. — On sait que le Gouvernement français a exprimé le vœu de reprendre, après le 10 juin, avec le Gouvernement belge, les négociations en vue d'un accord économique.

M. Theunis, premier ministre, et M. Jaxpar, ministre des Affaires étrangères, ont en ce moment, avec les chefs de service de leurs départements, des conférences relatives à ces négociations, dont le commerce et l'industrie belges souhaitent l'aboutissement rapide.

La Fédération nationale des Associations commerciales et industrielles de Belgique vient d'émettre à l'unanimité, le vœu suivant:

« A la veille des négociations qui vont être ouvertes entre la France et la Belgique, en vue de la conclusion d'un accord économique, la Fédération nationale des Associations commerciales et industrielles de Belgique, émet le vœu de voir les deux gouvernements arriver, par des concessions mutuelles, au régime de la réciprocité des droits de douane sans réserves que possible.

## LES REPARATIONS

### Les sautes de la décision des banquiers

## L'ALLEMAGNE va-t-elle rétracter tous ses engagements?

Paris, 11 juin. — L'ajournement des délibérations de la Commission des banquiers a provoqué en Allemagne, un sentiment de dépit et de désenchantement d'autant plus grand, que la presse, en publiant des dépêches et des articles trompeurs, laisse croire depuis quelques jours, au public, que le Reich était sur le point de bénéficier à la fois d'une diminution colossale de ses dettes et d'un grand emprunt international.

La presse qui a pris, de toute évidence, ses inspirations à la Wilhelmstrasse, publie un communiqué qui est, presque identique dans tous les journaux, et qui peut se décomposer de la façon suivante:

1° L'ajournement de l'emprunt rend caducs tous les engagements contractés par l'Allemagne dans sa dernière réponse à la commission des réparations.

2° L'Allemagne ne pourra donc pas arrêter l'émission de nouveaux billets de banque, ni s'en tenir au total de la dette flottante allemande à la date du 11 mai dernier;

3° Toutes les concessions faites par l'Allemagne aux Alliés, concernant le contrôle financier, ne sont plus valables;

4° L'Allemagne paiera les 350 millions de marks-or qu'elle devra verser à la commission des réparations à la fin de cette année, et un quart de nouveaux billets, en conséquence, l'inflation augmentera considérablement. L'équilibre du budget ne pourra être réalisé, et la situation ira s'aggravant.

Un communiqué semi-officiel déclare que, sans emprunt, le gouvernement ne pourra pas équilibrer son budget pour réduire l'inflation ni arrêter la fabrication des billets. Or, il n'est bien entendu, entre gens sages et surtout de bonne foi, que sa même situation avait été décidée en quinze jours, comme on l'espérait à Berlin, il n'aurait pas pu être songé avant le printemps prochain. Ce qui revient à dire qu'une décision favorable du Comité international semblerait sans effet matériel sur l'exercice budgétaire allemand en cours.

Comment, dans ces conditions, le gouvernement du Reich peut-il prétendre avoir fait entrer dans ses calculs budgétaires le rendement d'un emprunt dont il n'aurait eu le fruit que l'année prochaine?

MM. Wirth, Rathenau et Hermès retournent tous trois de voyage lundi. Nous serons donc bientôt débarrassés sur les intentions de l'Allemagne. Mais, d'ores et déjà, nous devons envisager la possibilité d'une rétractation du gouvernement allemand, car c'est en ce sens que la majorité du Parlement pèsera sur le Cabinet.

## DECLARATIONS de M. Pierpont Morgan

Paris, 11 juin. — Avant de quitter Paris, M. Pierpont-Morgan, recevant les représentants de la presse et de la Commission des réparations, a fait des déclarations sur l'emprunt international.

M. Morgan a estimé que les financiers américains pourraient être amenés à participer largement à l'achat d'obligations allemandes aux deux conditions suivantes:

1° Un tel emprunt devrait être fait à la demande et au bénéfice de l'Allemagne;

2° Au moyen d'une garantie technique qui devrait être donnée par l'Allemagne, et par la réhabilitation de sa situation intérieure. L'Allemagne devrait manifester clairement son désir de faire face à son crédit et de devenir une nation commerciale du monde.

Dès les premières réunions du Comité, pour lui, M. Morgan, il ressortait clairement qu'il existait une différence entre les textes français et anglais du mandat de la Commission des réparations au Comité des banquiers. Le texte français interdisait définitivement au Comité de prendre en considération l'état des paiements tel qu'il est actuellement, empêchant ainsi toute recommandation pratique quant à la base sur laquelle un emprunt à l'Allemagne serait possible.

D'autre part, le texte anglais permettait une interprétation plus large.

M. Morgan est arrivé à cette conclusion qu'il ne pourrait être satisfait à aucun des deux conditions mentionnées et qu'il est essentiel, M. Morgan estime qu'une solution n'est pas possible sans un règlement général de la question des réparations, ce qui doit entraîner la solution de bien d'autres questions à traiter entre les gouvernements, afin d'arriver à l'annulation indispensable.

## APRES GENES Ce que serait l'accord italo-anglais

Rome, 11 juin. — Selon « Il Mondo », les termes de l'accord italo-anglais n'ont été aucunement arrêtés à Gênes, mais ce journal croit savoir qu'il existe un projet d'un double exemplaire, fixant les points à traiter en vue de cet accord, qui se décomposerait en deux parties: une partie économique-commerciale et une partie politique.

La partie économique-commerciale intéresse le port de Trieste, la participation de l'Italie à l'accord de San Remo pour les pétroles, etc.

La partie politique de l'accord s'appuierait sur deux points: 1° Une unité d'act on italo-anglaise à l'égard des nations orientales; 2° la solidarité politique et au besoin la solidarité militaire dans des opérations ayant un caractère de mesures de sécurité publique dans les colonies limitrophes de l'Afrique Occidentale.

## Le Nonce de Paris serait-il rappelé?

Rome, 11 juin. — Le « Mondo », dont le directeur est M. Torre, président de la Commission extrême de la Chambre, annonce comme probable le rappel de Mgr Ceretti, nonce apostolique à Paris, et sa nomination comme secrétaire d'Etat.

Le nonce de Paris resterait momentanément vacant.

## Le maréchal Pétain à Sedan

Sedan, 11 juin. — Le Maréchal Pétain, qui a présidé la cérémonie patriotique organisée à l'occasion du Troisième Congrès du Groupe départemental des Anciens Combattants « Les Sangliers des Ardennes » a été l'objet d'une chaleureuse manifestation de sympathie.

Le Congrès tenu ce matin a été clôturé par le Maréchal. Puis un banquet officiel a été servi dans un salon de l'Hôtel de Ville.

## Deux quartiers de Roubaix ont élu, dimanche, leur reine

Les Comités des fêtes de l'Épeule et de la Fosse-aux-Chênes, ont pris l'heureuse initiative d'être des reines de quartier.

On ne pouvait mieux faire, pour donner aux festivités un cachet de fraîcheur et de charme, une élégante originalité, qui les rendit attrayants et populaires.

Les deux reines élues hier, et dont nous publions les photographies, sont deux gentilles ouvrières, et leur grâce modeste, n'est que plus charmante.

La cérémonie de leur couronnement rehaussera d'un éclat particulier les fêtes qui se dérouleront dans les populaires quartiers de la Fosse-aux-Chênes et de l'Épeule.

Dans une triomphale promenade, les reines défilent, avec le cortège dans nos rues, et du haut de leur char, elles répondront par un sourire, aux acclamations enthousiastes qui salueront leurs majestés.

### AU QUARTIER DE L'ÉPEULE

Un vin d'honneur est ensuite servi, et dans une atmosphère pleine de la plus franche cordialité, les candidates et les membres du Comité lèvent leur verre en l'honneur de la nouvelle reine.

### AU QUARTIER DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES

Un vin d'honneur est ensuite servi, et dans une atmosphère pleine de la plus franche cordialité, les candidates et les membres du Comité lèvent leur verre en l'honneur de la nouvelle reine.



(Photo Géo Clarys)  
M<sup>lle</sup> MARIE-JEANNE GODEFROOT  
Reine de l'Épeule



(Photo F. Aubin)  
M<sup>lle</sup> LUCIE VANNESTE  
Reine de la Fosse-aux-Chênes

publions les photographies, sont deux gentilles ouvrières, et leur grâce modeste, n'est que plus charmante.

### LA FOSSE-AUX-CHÊNES

L'élection eut lieu à 11 heures, chez M. Georges Caudlot, 20, rue de Tourcoing. Le Comité, composé de MM. Dubruffant, Collin, Caudlot, Lambin et Helysack, procéda intimement à la nomination de la reine.

Timides et rougisantes, les jeunes candidates pénétrèrent une à une, dans la salle d'élection. Après avoir salué d'un gracieux sourire, qu'on devine ému, d'une approbation, bien compréhensible, d'ailleurs, elles prirent place autour de la table où siègent les membres de la Commission.

Un tel emprunt devrait être fait à la demande et au bénéfice de l'Allemagne;

2° Au moyen d'une garantie technique qui devrait être donnée par l'Allemagne, et par la réhabilitation de sa situation intérieure. L'Allemagne devrait manifester clairement son désir de faire face à son crédit et de devenir une nation commerciale du monde.

Dès les premières réunions du Comité, pour lui, M. Morgan, il ressortait clairement qu'il existait une différence entre les textes français et anglais du mandat de la Commission des réparations au Comité des banquiers. Le texte français interdisait définitivement au Comité de prendre en considération l'état des paiements tel qu'il est actuellement, empêchant ainsi toute recommandation pratique quant à la base sur laquelle un emprunt à l'Allemagne serait possible.

D'autre part, le texte anglais permettait une interprétation plus large.

M. Morgan est arrivé à cette conclusion qu'il ne pourrait être satisfait à aucun des deux conditions mentionnées et qu'il est essentiel, M. Morgan estime qu'une solution n'est pas possible sans un règlement général de la question des réparations, ce qui doit entraîner la solution de bien d'autres questions à traiter entre les gouvernements, afin d'arriver à l'annulation indispensable.

### LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS est empoisonné par des influences bourgeoises, déclare Trotsky

Moscou, 11 juin. — A la séance du Comité exécutif de l'Internationale communiste, Trotsky a lu un rapport consacré au parti communiste français. Il a affirmé que ce parti est empoisonné par des influences bourgeoises.

Sur la demande de Trotsky, il a été décidé d'adresser au parti français un message lui enjoignant d'avoir à changer radicalement sa politique et d'écarter strictement les prescriptions de l'Internationale communiste.

### MORT DU PEINTRE BELGE A. BAERTSOEN

Bruxelles, 11 juin. — Le peintre belge A. Baertsoen, est décédé, à Gand, sa ville natale.

Il succomba à l'âge de 51 ans, après une longue maladie. Albert Baertsoen était considéré comme un des maîtres de la jeune école flamande. Il exposa pour la première fois au Salon de Paris de 1887.

Son tableau célèbre « Le Dégât », qui date de 1903 et qui marque le plein épanouissement de son talent, se trouve au Musée de Luxembourg.

### BRUIT DE LA MORT DE LÉNINE

Berlin, 11 juin. — Au cours de la soirée, sont arrivées de Moscou, des informations annonçant la mort de Lénine.

Krasnina, qui ne devait quitter Berlin que demain, est parti cet après-midi, en toute hâte pour Moscou, par le rapide de Riga.

Notons que la maison soviétique russe à Berlin n'a reçu aucune nouvelle à cet égard.

On admet que, si le fait était exact, la représentation soviétique à Berlin en aurait été avisée par radiotélégraphie.

On savait, en tout cas, à la mission soviétique, que l'état de Lénine est grave.

### LE PROCÈS DES SOCIALISTES RÉVOLUTIONNAIRES RUSSES NOUVEAUX INCIDENTS

Le correspondant de la « Gazette de Francfort » à Moscou télégraphie qu'au cours de la deuxième audience du procès des socialistes révolutionnaires russes de nouveaux incidents se sont produits.

Le tribunal a tout d'abord renoué l'admission de nouveaux défenseurs. Puis le docteur Rosenfeld, défenseur, a déclaré que le procès ne devait pas être conduit sur la base de la législation soviétique, mais sur celle de l'accord conclu à Berlin par le prolétariat international.

Radek lui a répondu que la délégation de la III<sup>e</sup> Internationale à Berlin avait refusé de prendre ces engagements dans ce sens au nom du gouvernement soviétique.

Les accusés protestent

Lorsque le président a voulu faire procéder à la lecture de l'acte d'accusation, trois accusés ont demandé la parole. Leur requête a été repoussée et un secrétaire a commencé la lecture à haute voix. Aussitôt, tous les accusés se sont dressés en vociférant. Le président a alors suspendu la séance.

A la reprise, le docteur Rosenfeld a lu une déclaration dans laquelle les accusés font savoir qu'ils s'estiment atteints dans leurs droits, par suite du refus de laisser comparaitre toute une série de témoins et de leur secourir la parole.

Le président a répondu que les accusés obtiendraient tous, à leur tour, la parole au cours du procès.

On en est arrivé enfin à la lecture de l'acte d'accusation, long de 125 pages, qui a pris le reste de l'audience.

## Le dimanche de nos ministres

### PRÉSIDE UNE FÊTE SPORTIVE À PARIS

Paris, 11 juin. — Aujourd'hui à eu lieu, au Jardin des Tuileries, sous la présidence de M. Magnot, ministre de la guerre, le 33<sup>e</sup> concours National annuel de l'Union des Sociétés d'Éducation physique et de Préparation Militaire.

Dans la matinée, les 6.000 jeunes gens des sociétés affiliées à l'Union avaient subi les diverses épreuves. Dans l'après-midi, les concurrents ont défilé en présence de M. Magnot, entouré de nombreuses personnalités parisiennes.

### MM. DIOR ET HENRY PATE À CHERBOURG

Cherbourg, 11 juin. — M. Dior, ministre de Commerce et M. Henry Pate, commissaire à la guerre, remplaçant M. Magnot, ministre de la guerre, retenu à Paris, sont arrivés ce matin à 6 heures.

Une réception a eu lieu à l'Hôtel de Ville, puis après la visite à l'hôpital maritime M. Henry Pate a reçu les sociétés sportives qui sont venues lui demander un emplacement sur le terrain militaire, pour créer un stand, à l'usage des sociétés sportives d'éducation physique et de préparation militaire.

M. Pate, a réservé le meilleur accueil aux représentants des sociétés.

A midi, un banquet a eu lieu au Foyer du Grand Théâtre.

### M. STRAUSS, PRÉSIDE À L'INAUGURATION D'UN FOYER DANS LOISE

Compiègne, 11 juin. — M. Strauss, Ministre de l'Hygiène, a présidé aujourd'hui à l'inauguration d'un Foyer des Campagnes.

Le Président de la République s'était fait représenter.

L'inauguration du foyer revêtait un éclat tout particulier par suite de la présence de 12 délégués des villages anglais.

### M. GASTON VIDAL À CHAMBRÉY

Chambrey, 11 juin. — Les grandes fêtes sportives de Chambrey, présidées par M. Gaston Vidal, ont remporté un grand succès.

Le secrétaire d'Etat, venant de Marseille, est arrivé ce matin en automobile. Il a été reçu par le Préfet, M. Borrel, député, le Président du Conseil Général et les dirigeants des sociétés sportives.

### L'ARRESTATION D'UN REMISIER PARISIEN

Il a commis pour plus de cinq millions de détournements

Paris, 11 juin. — M. Robert Lévy, âgé de 35 ans, banquier remisier, 92, rue de Valenciennes, déclaré à M. Corre, substit du Procureur, a été arrêté par le Préfet, M. Borrel, député, le Président du Conseil Général et les dirigeants des sociétés sportives.

Le lendemain, une plainte était déposée au Parquet par un de ses clients, qui lui avait confié pour souscrire au dernier emprunt garanti par l'Etat, 2.700.000 francs que le banquier avait employés pour ses opérations personnelles.

M. Languier, juge d'instruction, chargeait alors M. Daru, commissaire aux délégations judiciaires, d'arrêter M. Robert Lévy, qui a été écroué à la Santé.

On estime à plus de cinq millions les détournements dont il se serait rendu coupable.

M. Léon, expert, a été désigné pour examiner sa comptabilité.

L'inculpé avait, en 1911, été victime d'un accident d'auto à la suite duquel il avait subi l'amputation d'une jambe.

Il habitait 37, rue du Ranelagh, un petit rez-de-chaussée, au fond d'une cour.

### Pour les victimes de l'invasion

Paris, 11 juin. — A la suite des interventions de la Commission interministérielle des prisonniers de guerre, otages et prisonniers politiques, présidée par M. Léon Pasquand, député, le ministre des Régions Libérées vient de fixer irrévocablement au 1<sup>er</sup> août 1922 la date à partir de laquelle les instances se rapportant à la libération des victimes de l'invasion ne pourront plus être utilement formées par les personnes qui désirent bénéficier de cette distinction.

Les demandes doivent être adressées avant cette date aux préfets.

### Mort du peintre belge A. Baertsoen

Bruxelles, 11 juin. — Le peintre belge A. Baertsoen, est décédé, à Gand, sa ville natale.

Il succomba à l'âge de 51 ans, après une longue maladie. Albert Baertsoen était considéré comme un des maîtres de la jeune école flamande. Il exposa pour la première fois au Salon de Paris de 1887.

Son tableau célèbre « Le Dégât », qui date de 1903 et qui marque le plein épanouissement de son talent, se trouve au Musée de Luxembourg.

### Un traité militaire balkanique

Belgrade, 11 juin. — Au cours des entretiens qui viennent d'avoir lieu à l'occasion des fêtes du mariage royal, les hommes d'Etat de la Petite-Entente ont jeté les bases d'un traité d'alliance et d'une convention militaire générale qui doit garantir à la Roumanie, à la Tchéco-Slovaquie et à la Yougoslavie leurs frontières actuelles et maintenir le « statu quo » en Europe centrale et dans les Balkans.

### LA PROPAGANDE COMMUNISTE PAR AVION

Deux aviateurs bolchevistes arrêtés en Roumanie

Bucarest, 11 juin. — Près de Tighina (Bessarabie), un avion bolcheviste est tombé par suite d'une panne de moteur.

Les aviateurs ont mis le feu à leur appareil, mais les gendarmes qui étaient accourus ont eu le temps de retirer des fumées une grande quantité de manifestes communistes, rédigés en roumain, destinés à être répandus en Bessarabie, dans un but de propagande.

Les deux aviateurs ont été arrêtés et emmenés à Kichineu où le commandement militaire a ouvert une enquête.

### Pour les prisonniers de guerre

Paris, 11 juin. — A l'instigation de MM. Léon Pasquand et Poittevin, députés, un groupe parlementaire de défense des prisonniers de guerre vient d'être constitué.

## Les Fêtes de la remise de la Croix de guerre à la ville d'Haubourdin et à la commune de Mesnil

### M. PEYRONNET, MINISTRE DU TRAVAIL, LES PRÉSIDAIT

Dimanche, ont eu lieu à Haubourdin, de grandes réjouissances auxquelles ont participé 150 sociétés de musique et de gymnastique. A l'occasion de la remise à cette ville de la croix de guerre qu'elle avait méritée par le courage patriotique de ses habitants au cours d'une longue occupation de quatre années, et par les destructions systématiques dont elle fut la victime au moment de la retraite des envahisseurs.

**La réception à l'Hôtel de Ville**

C'est M. Peyronnet, ministre du Travail, qui avait été désigné pour représenter le Gouvernement. Le ministre accompagné du Préfet du Nord, de MM. Potié, Hayes et Debière, sénateurs; Loucheur, Crepel, Vandamme, Delesalle, des Rotours et Boulangers, députés; Coquelle, Conem, Scalbert et Gailbaut, conseillers généraux; Louis Gordanon, architecte, membre de l'Institut; le général Dauvé, gouverneur de Lille; Lyon, recteur de l'Université de Lille; Grimprez, ingénieur en chef du département; Contencin, chef de Cabinet du Préfet du Nord, etc., a été reçu à la mairie d'Haubourdin, à midi, par M. Auguste Potié, maire d'Haubourdin, qui lui souhaita la bienvenue.

**Le banquet**

Ensuite eut lieu le banquet qu'a présidé M. Peyronnet et auquel assistaient toutes les personnalités.

Au champagne, M. Potié porta la santé de ses hôtes qui représentaient l'armée, le Gouvernement et les Parlementaires. Successivement prirent la parole, au milieu des applaudissements, le Président de la République s'était fait représenter.

L'inauguration du foyer revêtait un éclat tout particulier par suite de la présence de 12 délégués des villages anglais.

M. GASTON VIDAL À CHAMBRÉY

Chambrey, 11 juin. — Les grandes fêtes sportives de Chambrey, présidées par M. Gaston Vidal, ont remporté un grand succès.

Le secrétaire d'Etat, venant de Marseille, est arrivé ce matin en automobile. Il a été reçu par le Préfet, M. Borrel, député, le Président du Conseil Général et les dirigeants des sociétés sportives.

Le lendemain, une plainte était déposée au Parquet par un de ses clients, qui lui avait confié pour souscrire au dernier emprunt garanti par l'Etat, 2.700.000 francs que le banquier avait employés pour ses opérations personnelles.

M. Languier, juge d'instruction, chargeait alors M. Daru, commissaire aux délégations judiciaires, d'arrêter M. Robert Lévy, qui a été écroué à la Santé.

On estime à plus de cinq millions les détournements dont il se serait rendu coupable.

M. Léon, expert, a été désigné pour examiner sa comptabilité.

L'inculpé avait, en 1911, été victime d'un accident d'auto à la suite duquel il avait subi l'amputation d'une jambe.

Il habitait 37, rue du Ranelagh, un petit rez-de-chaussée, au fond d'une cour.

Pour les victimes de l'invasion

Paris, 11 juin. — A la suite des interventions de la Commission interministérielle des prisonniers de guerre, otages et prisonniers politiques, présidée par M. Léon Pasquand, député, le ministre des Régions Libérées vient de fixer irrévocablement au 1<sup>er</sup> août 1922 la date à partir de laquelle les instances se rapportant à la libération des victimes de l'invasion ne pourront plus être utilement formées par les personnes qui désirent bénéficier de cette distinction.

Les demandes doivent être adressées avant cette date aux préfets.

Mort du peintre belge A. Baertsoen

Bruxelles, 11 juin. — Le peintre belge A. Baertsoen, est décédé, à Gand, sa ville natale.

Il succomba à l'âge de 51 ans, après une longue maladie. Albert Baertsoen était considéré comme un des maîtres de la jeune école flamande. Il exposa pour la première fois au Salon de Paris de 1887.

Son tableau célèbre « Le Dégât », qui date de 1903 et qui marque le plein épanouissement de son talent, se trouve au Musée de Luxembourg.

Un traité militaire balkanique

Belgrade, 11 juin. — Au cours des entretiens qui viennent d'avoir lieu à l'occasion des fêtes du mariage royal, les hommes d'Etat de la Petite-Entente ont jeté les bases d'un traité d'alliance et d'une convention militaire générale qui doit garantir à la Roumanie, à la Tchéco-Slovaquie et à la Yougoslavie leurs frontières actuelles et maintenir le « statu quo » en Europe centrale et dans les Balkans.

LA PROPAGANDE COMMUNISTE PAR AVION

Deux aviateurs bolchevistes arrêtés en Roumanie

Bucarest, 11 juin. — Près de Tighina (Bessarabie), un avion bolcheviste est tombé par suite d'une panne de moteur.

Les aviateurs ont mis le feu à leur appareil, mais les gendarmes qui étaient accourus ont eu le temps de retirer des fumées une grande quantité de manifestes communistes, rédigés en roumain, destinés à être répandus en Bessarabie, dans un but de propagande.

Les deux aviateurs ont été arrêtés et emmenés à Kichineu où le commandement militaire a ouvert une enquête.

Pour les prisonniers de guerre

Paris, 11 juin. — A l'instigation de MM. Léon Pasquand et Poittevin, députés, un groupe parlementaire de défense des prisonniers de guerre vient d'être constitué.

## Un attentat contre le consul de Yougo-Slavie à Milan

Milan, 11 juin. — Une attaque criminelle a été commise contre M. Lioubenkov, consul général de Yougo-Slavie. M. Bojovitch se trouvait à la fenêtre de son appartement, lorsqu'une auto s'arrêta dans la rue et l'un des cinq personnes se trouvant dans la voiture, tira à plusieurs reprises sur le consul qui, heureusement ne fut pas atteint.

## DEUX SŒURS STAMOISES

New-York, 11 juin. — Violet et Daisy Hilton sont deux sœurs stamoises qui vivent heureuses de leur jeunesse à Saint-Antoine, sous le ciel du Texas, et dont l'existence nous est signalée de New-York par le correspondant de « The Evening News ».

Rennes moins étroitement que Rosa et Josepha, par une membrane assez lâche, elles gardent une certaine indépendance de mouvements. Elles peuvent danser, courir et se tourner le dos.

## Le danger de la pêche aux explosifs

Rome, 11 juin. — M. Tullius Ceretti, le neveu du nonce apostolique qui vient d'être victime de son imprudence, en même temps que de son insobriété dans des réjouissances qui ont interdit la pêche aux explosifs. Le jeune homme, avec de nombreux compagnons, se livrait à Orvieto, à ce genre de plaisir défendu, lorsqu'une bombe explosa prématurément et M. Tullius Ceretti fut gravement blessé. Il est cependant plus de chance que ses camarades, le comte Pandolfi et le marquis Comoli, qui furent tués sur le coup.

## On célèbre à Paris le 8<sup>e</sup> centenaire du sacre de Suger

Paris, 11 juin. — Pour célébrer le 8<sup>e</sup> centenaire du sacre de Suger, les amis de la basilique de Saint-Denis ont fait célébrer, aujourd'hui, des services solennels à la mémoire de celui qui fut régent du royaume de France au temps des premiers Capétiens. Le R. P. Chauvin a prononcé une allocution pour rappeler brièvement la vie et l'œuvre de Suger.

Mgr Chapal, évêque auxiliaire du cardinal archevêque de Paris, a présidé les vœux pontificaux.

Après les vœux, Mgr Baudouin a prononcé un éloquent panegyrique du plus de la Patrie, une des figures les plus grandes et les plus pures de notre histoire, dans ce qui est appelé universel le rôle politique et religieux.

Voir, page 2, nos Dernières Nouvelles de la DERNIÈRE HEURE